

DÉPARTEMENT
Loire-Atlantique

EPCI :

SIVOM du secteur de Ligné

Élection du Président, des vice-présidents

ARRONDISSEMENT
CHATEAU BRIANT - ANGENIS

Effectif légal
du conseil communautaire

16

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Nombre de conseillers en exercice

16

L'an deux mille vingt-six, le 22 du mois de...AVRIL..... à 19..heures 00 ..minutes, le comité syndical du SIVOM du secteur de Ligné, régulièrement convoqué le...16 avril 2026..... par.....Anne-Marie CORDIER..... présidente sortante, s'est réuni en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Étaient présents les délégués syndicaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller/délégué par case) :

Deborah SIDDI	Sylvie FEILLARD	Sarah DIDIER ^{suppléante de Le Cellier}
Vanessa GELOT	Elsa TROTET	Auriane RINKEL
Virginie RENAUD	Stephane PIVETEAU	Mathilde BAERT
Aude AGUADO	Jacqueline LE TEXIER	
Leila THOMINIAUX	Florence BEZIER	
Cécile COTTINEAU	Lucie ROAUD	

Absents

Michael DAVID ¹ représenté par Sarah DIDIER
Virginie POSTEC donne pouvoir à Auriane RINKEL

1. Installation des délégués syndicaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Jacqueline LE TEXIER, délégué syndical le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Leila THOMINIAUX a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré15..... délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT² est remplie.

¹Préciser s'ils sont excusés.

²Majorité des membres en exercice du conseil syndical (ou communautaire) ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
 Reçu en préfecture le 23/04/2026
 Publié le 23/04/2026
 ID : 044-244400669-20260422-22_04_2026_01-DE



2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

M. Madame Jacqueline LE TEXIER a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Mme Jacqueline LE TEXIER élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la communauté / le syndicat disposait, à ce jour, de 3 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à 3 le nombre des vice-présidents du comité syndical. et a fixé à 8 le nombre total des membres du bureau, Président et Vice-présidents inclus.

⁵ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Photocopier cette page par autant de vice-président à élire

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026



ID : 044-244400669-20260422-22_04_2026_01-DE

3.1. Élection du 1er (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mathilde BAERT	16	seize
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d).....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du 1er (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président

Mme Mathilde BAERT a été proclamé(e) 1er (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président(e) et immédiatement installé(e).

En cas d'élection d'autres membres du bureau, le scrutin étant le même (uninominal à 3 tours) merci de suivre le même modèle que pour l'élection des présidents et vice-présidents et de compléter le procès verbal en conséquence.

⁶ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁷ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



3.1. Élection du 2^e (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Débarach S.I.D.D.I</u>	<u>16</u>	<u>Seize</u>
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du 2^e (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président

M. me Débarach S.I.D.D.I a été proclamé(e) 2^e (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président(e) et immédiatement installé(e).

⁸ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁹ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



3.1. Élection du 3^e (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Cécile COTTINEAU	16	Seize
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du 3^e (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président

M^{me} Cécile COTTINEAU a été proclamé(e) 3^e (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président(e) et immédiatement installé(e).

¹⁰ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹¹ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



3.1. Élection du 1^{er} délégué au bureau (autres membres du bureau)

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Elsa TROTTET	16	Seize
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹²

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du 1^{er} délégué au bureau (autres membres du bureau) M^{me} Elsa TROTTET a été proclamé(e) .. (premier, deuxième, troisième, etc...) vice-président(e) et immédiatement installé(e).
déléguée au bureau et immédiatement installée.

¹² Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹³ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



3.1. Élection du 2ème délégué au bureau (autres membres du bureau)

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michael DAVID	16	Seize
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du 2ème délégué au bureau (autres membres du bureau)

M Michael DAVID a été proclamé(e) 2e (premier, deuxième, troisième, etc...)
~~vice-président(e)~~ et immédiatement installé(e).
délégué au bureau

¹⁴ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁵ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



3.1. Élection du 3ème délégué au bureau (autres membres du bureau)

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Vanessa GELOT	16	Size
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d).....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du du 3ème délégué au bureau (autres membres du bureau)

M^{me} Vanessa GELOT a été proclamé(e) 3^e (premier, deuxième, troisième, etc...)
 vice-président(e) et immédiatement installé(e).
 déléguée au bureau

¹⁶ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁷ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.



3.1. Élection du 4ème délégué au bureau (autres membres du bureau)

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers / délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 16
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 16
- f. Majorité absolue ⁴ 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Lucie ROAUD	16	Seize
.....
.....
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁸

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁹

- a. Nombre de conseillers/ délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du du 4ème délégué au bureau (autres membres du bureau)

M^{me} Lucie ROAUD vice-président(e) et immédiatement installé(e) a été proclamé(e) 4^e (premier, deuxième, troisième, etc...) déléguée au bureau

¹⁸ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁹ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

